

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN
COMTÉ DE MONTMORENCY

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 3 MAI 2021

En vertu d'un arrêté ministériel #2020-004 émis le 15 mars 2020, le conseil de toute municipalité est autorisé à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication.

À la séance ordinaire du Conseil municipal de L'Ange-Gardien, tenue par voie de téléconférence, visioconférence, lundi le 3 mai 2021 étaient présents : Mesdames Chantale Gagnon, Diane Giguère, Messieurs Roger Roy, Simon Marcoux, Félix Laberge et Michel Laberge sous la présidence de Monsieur le maire Pierre Lefrançois.

1. Mot de bienvenue par Monsieur le Maire

La séance est ouverte par quelques mots de bienvenue à l'assistance par Monsieur le maire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La secrétaire-trésorière fait la lecture de l'ordre du jour proposé.

21-05-10296

IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que l'ordre du jour présenté soit accepté et que l'item divers demeure ouvert jusqu'à la fin de la session, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

3. Acceptation des procès-verbaux des séances du 6 et 26 avril 2021

21-05-10297

IL EST PROPOSÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, que les procès-verbaux du 6 et 26 avril 2021 soient acceptés par le conseil municipal, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

4. Rapport de dépenses autorisées par la directrice générale et acceptation des comptes à payer

21-05-10298

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, que le conseil municipal accepte le rapport de dépenses autorisées par la directrice générale durant le mois, en vertu de la réglementation sur la délégation de pouvoir # 06-547 et le règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire # 07-562, et totalisant 96947.01\$, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la secrétaire-trésorière.

21-05-10299

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, que le conseil autorise le paiement des comptes à payer totalisant 562 795.64\$ et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de L'Ange-Gardien, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

5. Correspondances

6. Principaux points discutés à la table de la M.R.C.

Monsieur le maire fait part de certains dossiers discutés à la table de la M.R.C. de la Côte-de-Beaupré lors de la dernière assemblée de conseil.

- Demande pour une résidence de L'Ange-Gardien dans le cadre du Programme du patrimoine bâti ;
- Motion de félicitation aux agents Gingras et St-Amant pour des manœuvres de réanimation sur un individu ;

7. Rapport du comité de loisirs, comité consultatif d'urbanisme, Régie d'assainissement des eaux

Loisirs (Michel Laberge)

- Les inscriptions pour le camp de jour ont débuté le 13 avril dernier, nous sommes rendus à 142 inscriptions, jusqu'à un maximum de 150 jeunes en raison de la pandémie ;

21-05-10300

Renouvellement du protocole d'entente de l'ASDPS 2021

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que la Municipalité de L'Ange-Gardien renouvelle l'entente avec l'Association de soccer des Premières-Seigneuries (ASDPS) pour l'année 2021, telle que proposée, et que la responsable des loisirs, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Ange-Gardien, APPUYÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Comité consultatif d'urbanisme (Simon Marcoux)

Dépôt du rapport de la réunion du CCU du 15 avril 2021

Le CCU recommande d'accepter les demandes suivantes :

Au PIIA :

1. 300 rue du Tricentenaire pour l'aménagement du terrain et l'implantation d'une dalle pour conteneurs conditionnel à la plantation d'arbres supplémentaires résistant aux embruns salins autour de la dalle;
2. 1025 chemin Lucien-Lefrançois (lot 4 439 202) pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée;
3. 6007 avenue Royale pour le changement du revêtement de toiture;
4. 6026 avenue Royale pour l'installation d'un mur de soutènement et d'un cabanon;
5. 6320 avenue Royale pour l'installation d'un balcon arrière au 2^e étage;
6. 6359 avenue Royale pour le changement des portes et du revêtement extérieur;
7. 6919 avenue Royale pour l'installation d'un gazébo.

Régie d'assainissement des eaux (Roger Roy)

- Embauches d'un technicien opérateur M Etienne Cossette et d'un aide opérateur M Elliot Bolduc;
- Mandat à la firme Hydro Expert pour une assistance professionnelle pour aide technique pour parer au manque de main-d'œuvre;

8. Demandes de permis en vertu du règlement #14-637 portant sur le PIIA Claire Marquis pour Le Centre de la Petite Enfance L'Enchanté

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande pour l'aménagement du terrain et l'implantation d'une dalle pour conteneurs au 300 rue du Tricentenaire; CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 15 avril 2021;

21-05-10301

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que le conseil accepte la demande de Claire Marquis, pour l'aménagement du terrain et l'implantation d'une dalle pour conteneurs, conditionnel à la plantation d'arbres supplémentaires résistant aux embruns salins autour de la dalle, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Monica Martel Moreau

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 1025 chemin Lucien-Lefrançois (lot 4 439 202) ;

CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 15 avril 2021;

21-05-10302

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que le conseil accepte la demande de Monica Martel Moreau, pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 1025 chemin Lucien-Lefrançois (lot 4 439 202), au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Johanne Girard

21-05-10303 CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande pour le changement du revêtement de toiture au 6007 avenue Royale;
CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande;
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 15 avril 2021;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que le conseil accepte la demande de Johanne Girard, pour le changement du revêtement de toiture au 6007 avenue Royale, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Bianka Racine

21-05-10304 CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande pour l'installation d'un mur de soutènement et d'un cabanon au 6026 avenue Royale;
CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande;
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 15 avril 2021;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que le conseil accepte la demande de Bianka Racine, pour l'installation d'un mur de soutènement et d'un cabanon au 6026 avenue Royale, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Louis-René Dessureault

21-05-10305 CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande pour l'installation d'un balcon arrière au 2e étage;
CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande;
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 15 avril 2021;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que le conseil accepte la demande de Louis-René Dessureault, pour l'installation d'un balcon arrière au 2e étage, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Alexandre Bédard

21-05-10306 CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande pour le changement des portes et du revêtement extérieur au 6359 avenue Royale;
CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande;
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 15 avril 2021;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que le conseil accepte la demande de Alexandre Bédard, pour le changement des portes et du revêtement extérieur au 6359 avenue Royale, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

Nathalie Leullier

21-05-10307 CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande pour l'installation d'un gazébo au 6919 avenue Royale;
CONSIDÉRANT le règlement #14-637 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
CONSIDÉRANT les plans déposés accompagnant la demande;
CONSIDÉRANT la recommandation favorable du CCU le 15 avril 2021;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, que le conseil accepte la demande de Nathalie Leullier, pour l'installation d'un

gazébo au 6919 avenue Royale, au respect de la recommandation du CCU et des plans déposés et conditionnel au dépôt de tous les documents requis et le paiement pour l'émission du permis, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

9. Octroi de contrats pour les services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux et le suivi environnemental en chantier

21-05-10308 ATTENDU l'appel d'offres par pondération pour les services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux et le suivi environnemental en chantier pour des travaux pour une partie de l'avenue Royale et la rue Piché ;
ATTENDU la réception de trois soumissions ;
ATTENDU l'évaluation par pondération effectuée par le comité de sélection ;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, d'octroyer le contrat de services professionnels à la firme Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée pour un coût de 128 800.74 \$, taxes incluses, pour le contrôle qualitatif des matériaux et le suivi environnemental en chantier, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

10. Adoption du règlement de concordance #21-683 modifiant le règlement Plan d'urbanisme de la Municipalité de L'Ange-Gardien #16-640 de façon à modifier les dispositions relatives au zonage de production

21-05-10309 ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le projet de règlement le 6 avril 2021 ;
ATTENDU QUE le conseil a tenu la consultation publique écrite jusqu'au 30 avril 2021 sur le projet de règlement ;
ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 26 avril 2021 ;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, que le conseil adopte le règlement de concordance #21-683 modifiant le règlement Plan d'urbanisme de la Municipalité de L'Ange-Gardien #16-640 de façon à modifier les dispositions relatives au zonage de production.

11. Adoption du règlement #21-684 Règlement modifiant le règlement #18-657 « Règlement sur la prévention des incendies et la sécurité des occupants »

21-05-10310 ATTEND QU'une présentation du règlement et qu'un avis de motion ont dûment été donnés à la séance ordinaire du 6 avril 2021 ;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, APPUYÉ PAR Félix Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, Que la Municipalité de l'Ange-Gardien adopte le règlement #21-684 « Règlement modifiant le règlement #18-657 « Règlement sur la prévention des incendies et la sécurité des occupants » en annexe au procès-verbal, comme faisant partie intégrante.

12. Désignation d'un maire suppléant pour les trois prochains mois

21-05-10311 IL EST PROPOSÉ PAR Roger Roy, conseiller, que Monsieur Félix Laberge, conseiller, soit désigné pour agir à titre de maire suppléant au sein du conseil pour les trois prochains mois, APPUYÉ PAR Michel Laberge, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

13. Dépôt d'une demande de financement au Fonds réservés à des fins de développement régional pour le parc des loisirs

21-05-10312 IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, que le conseil municipal de l'Ange-Gardien autorise le directeur de l'urbanisme, M John Giroux, à déposer une demande de financement au Fonds réservés à des fins de développement régional, pour l'aménagement du parc du centre des loisirs, APPUYÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

14. Demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) pour l'installation deux panneaux de sensibilisation au bruit routier le long du boulevard Sainte-Anne

ATTENDU que le ministère des Transports du Québec (MTQ) a mis en place une campagne de sensibilisation sur la gestion du bruit routier dans le but de sensibiliser les conducteurs de véhicules lourds à l'importance d'utiliser adéquatement leur équipement afin de réduire au minimum le bruit routier;

ATTENDU que la Municipalité de L'Ange-Gardien a reçu des plaintes de citoyens concernant le bruit routier engendré par les véhicules lourds circulant sur le boulevard Sainte-Anne;

ATTENDU que le boulevard Sainte-Anne (route 138) est sous juridiction du MTQ;

21-05-10313

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la Municipalité de L'Ange-Gardien demande au MTQ de procéder à l'installation de deux panneaux de sensibilisation au bruit routier « Réduisez le bruit » format 4 po x 8 po le long du boulevard Sainte-Anne, dans les deux directions, soit entre la Côte Dufournel et la Ville de Château-Richer.

15. Entente de service avec la firme Broyage Mobile Estrie

21-05-10314

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que le conseil municipal de l'Ange-Gardien autorise le contremaître des travaux publics, M. Philippe Cantin, à signer une entente de service avec la firme Broyage Mobile Estrie, pour le broyage de branches, pour un coût de 45\$ /tonne pour l'écocentre de L'Ange-Gardien, APPUYÉ PAR Diane Giguère, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

16. Entente avec la firme Action Progex pour les travaux 2021

21-05-10315

IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil municipal de l'Ange-Gardien autorise la directrice générale, Mme Lise Drouin, à signer une entente avec la firme Progex pour les travaux 2021 afin de permettre l'installation d'une roulotte de chantier, toilette et utilisation de service d'électricité et d'internet, pour un revenu de 150\$/mois, APPUYÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

17. Avis de motion et présentation du projet d'un nouveau règlement #21-685 sur la gestion contractuelle

Un avis de motion est donné par Chantale Gagnon, conseillère, qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un nouveau règlement portant sur la gestion contractuelle.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

L'adoption aura lieu le 7 juin 2021.

18. Période de questions

19. Divers

1 Embauches pour 2021

21-05-10316

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Laberge, conseiller, que la Municipalité de L'Ange-Gardien effectue l'embauche d'un journalier saisonnier pour 2021, soit M. Stéphane Sauvageau, selon la convention collective en vigueur, ainsi qu'une responsable à l'entretien au parc riverain, soit Mme Sylvie Huot pour la saison 2021, APPUYÉ PAR Simon Marcoux, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

2 Autorisations de dépenses

21-05-10317

IL EST PROPOSÉ PAR Félix Laberge, conseiller, que le conseil autorise les dépenses suivantes :

- 23 480 \$ plus taxes pour la réparation de la toiture pour le garage des travaux publics;
 - 250\$ plus taxes par mois pour la location d'une toilette pour la saison pour l'écocentre ;
 - 2000\$ plus taxes pour l'achat de 15 barils de pluie et 15 composteurs ;
- APPUYÉ PAR Roger Roy, conseiller, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

20. Levée ou ajournement de la séance

Monsieur le maire demande une résolution pour lever la séance.

21-05-10318

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Giguère, conseillère, que la présente séance soit levée, il est 19h50, APPUYÉ PAR Chantale Gagnon, conseillère, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ.

« Je, Pierre Lefrançois, maire, par la présente signature, approuve chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, conformément à l'article 142 du *Code municipal*. »

Pierre Lefrançois, Maire

Lise Drouin, Secrétaire-trésorière/Directrice Générale